

Image not found or type unknown



Héritage d'une cousine fille unique

Par **eon liliane**, le **16/11/2008** à **14:33**

une cousine est décédée, elle était fille unique, ses parents sont décédés, il reste une tante du côté de son papa, une demi soeur du côté de sa maman ainsi que des cousins et cousines, qui héritent...
cordialement